

FICHE DE POSTE (3 postes à pourvoir)

RECRUTEMENT ENSEIGNANT·E-CHERCHEUR·E ASSOCIÉ·E

3 postes à pourvoir

Maître de Conférence associé·e	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : STA-CIMA	Prise de fonction en Février 2022

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute des enseignants ayant une compétence dans le domaine Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA), Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances (CIMA).

les missions seront les suivantes :

1 – Encadrement d'un groupe pour l'enseignement « systèmes constructifs » en 3ème année :

Cet enseignement est coordonné par Mr Y. Josse, il comprend 60h en TD avec un groupe d'une vingtaine d'étudiants **le lundi de février à juin 2022.**

Les objectifs pédagogiques sont :

Après avoir étudié les matériaux (S1), les éléments de constructions (S2), les principes structurels en S4, cet enseignement fait la synthèse par l'études des systèmes constructifs

A travers l'analyse de bâtiments standards (maison individuelle en maçonnerie, petit équipement en structure bois, bâtiment industriel en structure acier, logements collectifs en béton) rendre le projet constructible, viable, et compréhensible des autres acteurs de la construction.

Contenu

- Approfondissement des principes de Résistance Des Matériaux et pré-dimensionnement
- Analyse constructive et structurelle de bâtiments standards
- Apports théoriques pour la construction après le gros-œuvre sommaire (logique constructive - RDM Sols – fondations - plancher bas - construction en maçonnerie Descente de charges Construction et pré-dimensionnement béton - Construction bois et pré-dimensionnement bois Construction métallique et pré-dimensionnement acier - toiture en pente et couverture - toiture plate et étanchéité Lots techniques – le détail en architecture - ouvertures - second œuvre -l'acte de construire).

2 – Encadrement d'un groupe pour l'enseignement « Confort et construction » en 1ère année :

Cet enseignement est coordonné par Mr Marcato, il comprend 12h en TD avec un groupe d'une vingtaine d'étudiants pour la réalisation de maisons choisies en lien avec le projet sur 6 semaines

Objectifs pédagogiques

Vocabulaire, Matériaux et matérialité
Dispositions constructives, Mise en œuvre

Contenu

A partir des références de maisons choisies par les enseignants ' projet '.

- analyse structurelle
- Fondations
- Parois verticales et horizontales (pour le terme paroi, il faut inclure les différents composants : le mur amis aussi les isolants-thermiques et/ou phonique- et les revêtements intérieurs et extérieurs)
- Charpente et/ou toiture-terrasse

II - Obligations de service de l'enseignement

80 heures équivalent TD pour 6 mois du 01/03/2022 au 31/08/2022

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de sciences et techniques en architecture en première année et troisième année de licence au second semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2021-2022 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- double diplômé.e architecte-ingénieur avec une expérience opérationnelle affirmée dans la réalisation-construction,
- ou ingénieur.e (structure-construction) ayant aussi acquis une culture architecturale affirmée par son expérience opérationnelle dans la réalisation-construction de projets architecturaux,
- ou double diplômé.e architecte + 3ème cycle lié à l'ingénierie et ayant acquis une culture technique affirmée sur la construction par son expérience opérationnelle dans la réalisation-construction.

V - Dossier de candidature :

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages)
- Une lettre de motivation
- Une copie des diplômes
- Justificatif d'emploi principal

Le dossier de candidature (poste STA CIMA) est à adresser avant le 23 aout 2021 à

Service des ressources humaines :

emmanuelle.toulouse@toulouse.archi.fr /

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.